Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle Le Kleng Maarnicher Festival a.s.b.l.,
ayant son siège social à l'adresse 8, Kocherey
9764 DARNACH,
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F6684,
(à biffer si non applicable), représentée par Mr. Romain Kremer,
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Romain Kremer

Nom: KREMER ROMAIN
Fonction: Secrét. / progr.
Date: 10.10.2022
Cachet:

Nom:
Fonction:

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture